

## Contrat de location CADSOFT Envisioneer 6.2 Construction bois

### Le présent contrat de location est conclu entre :

La société A.Doc, 91, rue des chantereines, 93100 MONTREUIL

Représentée par : Monsieur Christophe RICHARD, Directeur Général,

Et le client : ..... Représenté par : .....

Adresse : .....

N° Téléphone : ..... Email : .....

### Le présent contrat de location est composé de 13 Articles :

1. Le loyer mensuel de CADSOFT Envisioneer 6.2 Construction bois est fixé à : 295 € HT soit 352,82 € TTC
2. Le loyer mensuel du module « Fabrication » est fixé à ..... : 120 € HT soit 143,52 € TTC
3. Le loyer mensuel du module CADSOFT Devix est fixé à ..... : 50 € HT soit 59,80 € TTC
4. Le loyer mensuel du module CADSOFT Thermix est fixé à ..... : 40 € HT soit 47,84 € TTC
5. Le loyer mensuel de l'option « Licence mobile » est fixé à ..... : 20 € HT soit 23,92 € TTC
6. Le 1er loyer est payable avant livraison du logiciel, accompagné d'un chèque de caution d'une valeur équivalente au montant TTC de 2 loyers.
7. Les loyers suivants doivent être réglés en début de période.
8. Tout mois entamé est dû. La caution sera encaissée en cas de défaut de règlement.
9. A tout moment, vous avez la possibilité d'interrompre la location, en respectant la clause N° 8, et en nous retournant le logiciel par courrier.
10. Vous pouvez également faire l'acquisition des logiciels, en réglant la différence de prix entre les loyers déjà versés, et le prix d'achat de ceux-ci augmentés d'un loyer. La location est transformée automatiquement en achat à encaissement de ce solde. Tant que ce solde n'est pas versé ou que vous n'avez pas résilié votre contrat, la location continue. Toute interruption du contrat de quelque nature que ce soit, vous priverait de la déduction des loyers, en cas d'acquisition des logiciels.
11. La déduction des montants des loyers, ne pourra excéder 5 mensualités.
12. Durant la période de location, le logiciel ne fera l'objet d'aucune mise à jour gratuite, sauf correctif concernant des « bugs ».
13. Le prix des logiciels (en cas d'acquisition) est :

Cadsoft Envisioneer 6.2 Construction bois . :	3 690 € HT	soit	4413,24 € TTC
Module « Fabrication » : .....	1 500 € HT	soit	1794,00 € TTC
Cadsoft Devix : .....	500 € HT	soit	598,00 € TTC
Cadsoft Thermix : .....	390 € HT	soit	466,40 € TTC
Option "Licence mobile": .....	190 € HT	soit	227,24 € TTC

*Pour exemple : Si vous décidez d'acquérir le logiciel Cadsoft Envisioneer 6.2 Construction bois, après 6 mois de location ou plus, vous devrez verser 3 690 €HT – (5x295 €HT) = 2 215 €HT*

Nom et quantité de Logiciels loués : .....

Montant du loyer mensuel : ..... € HT soit ..... € TTC

Date de début de location : .....

#### → RAPPEL IMPORTANT :

Le 1er loyer est payable avant livraison du logiciel et **doit être impérativement accompagné d'un chèque de caution** d'une valeur équivalente au montant TTC de 2 loyers.

**Ce contrat fait office de « bon de commande ».**

Fait en double exemplaire, le.....

Pour.....

Signature et cachet:

précédé de la mention « bon pour accord »

Pour A.Doc

Signature et cachet:

